

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE  
DU 5 DÉCEMBRE 2013  
à 9 H 30**

**Université de Picardie Jules Verne  
Direction Générale des Services  
Béatrice LACHARME  
Chemin du Thil  
80025 AMIENS CEDEX 1  
Tél. 03-22-82-79-74  
Fax 03-22-82-75-00**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Picardie Jules Verne s'est réuni **le jeudi 5 décembre 2013** à 9 h 30 sous la présidence de **Michel BRAZIER**, Président de l'Université de Picardie Jules Verne, en présence de Madame Marylène POINTURIER, Chef du Bureau 1 de la Division de l'Enseignement Supérieur au Rectorat, représentant Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens, Chancelier des Universités et de :

Monsieur Mohammed BENLAHSEN  
Monsieur Jean-Pierre BONELLE  
Madame Nathalie CATELLANI-DUFRENE  
Madame Sophie CHANGEUR  
Monsieur Sylvain DESBUREAUX  
Monsieur Fabien DURAND  
Monsieur Jérôme FORTIN  
Monsieur Jean-Pierre GIRARD  
Monsieur Jacques HENOCQUE  
Monsieur Léo LANTEZ  
Monsieur Antoine MARTIN  
Madame Isabelle MULLER-QUOY  
Monsieur Vincent NIOT  
Monsieur Michel PAOLI  
Monsieur Vincent SAVELLI  
Monsieur Michel SLAMA  
Monsieur Sofiane TAHI  
Monsieur Jacques WILLAUME

Avaient donné procuration :

Monsieur Hervé COQUET	à	Madame Sophie CHANGEUR
Madame Isabelle DE TOMI	à	Monsieur Jérôme FORTIN
Madame Anne FERREIRA	à	Monsieur Michel SLAMA
Madame Catherine GEINDRE	à	Monsieur Michel BRAZIER
Monsieur Vincent SAVELLI	à	Monsieur Gabriel DESSAIVRE (à partir de 10 h 20)
Monsieur Gabriel DESSAIVRE	à	Monsieur Michel PAOLI (à partir de 12 h 30)

Assistaient également à la réunion :

Monsieur Laurent ANNE	Directeur Général des Services
Madame Aude CARON	Assistante du Président
Monsieur Daniel COUAPEL	Directeur de Cabinet
Monsieur Stéphane DUCAY	Délégué auprès du CA
Monsieur Pascal FRACHET	Délégué auprès du CA
Monsieur Jacky GHODBANE	Agent Comptable
Madame Béatrice LACHARME	Secrétariat – DGS
Monsieur Nicolas LAVALLEE	Directeur des Finances
Monsieur Philippe NIVET	1 <sup>er</sup> Vice-président du CS
Monsieur Wolfgang SABLER	1 <sup>er</sup> Vice-président du CEVU
Madame Fabienne THEROUSE	Affaires Juridiques
Madame Marie-Pierre TROGNEUX	Secrétariat – Cabinet

Directeurs de composantes présents au titre des invités :

Monsieur Maurice ROUSSEL	Directeur de l'IUT de l'Oise
Monsieur Pascal VANTOMME	Directeur de l'IUT d'Amiens

## **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu de la séance du 7 novembre 2013
2. Contrôle interne : cartographie des risques, actualisation du plan d'action
3. Présentation du budget 2014
4. Refonte de la licence en sciences de l'éducation
5. Projet de convention internationale entre l'UPJV et :
  - Avenant ESIH Ecole Supérieure d'Infotronique Haïti (MONE)
6. Projet de licence professionnelle commercialisation des aliments de santé : parcours management des unités de restauration
7. Diplôme d'Université : Modification du DU Systèmes d'Information Géographique Appliqués (SIGA)
8. Délégation concernant les marchés publics de droit commun
9. Modification statutaire sur la répartition des sièges usagers au CEVU
10. Sièges à pourvoir (étudiants) – commission des statuts
11. Acceptation de dons d'un montant de 329,30 € (M. Brazier) et d'un montant de 72,30 € (G.Fauré)
12. Informations et questions diverses

*Le conseil d'administration était suivi d'un conseil restreint ayant pour objet :*

- *Avis sur une demande de détachement auprès d'une université canadienne*
- *Information sur les résultats de la campagne d'affectation d'enseignants du second degré dans l'enseignement supérieur*



**Le Président** donne des informations diverses : Monsieur Gilles DEMAILLY a été promu Officier dans l'Ordre National du Mérite, Monsieur Gabriel DESSAIVRE, personnalité extérieure du CA, vient d'être nommé Chevalier, Monsieur Patrice COOREVITS succède à Monsieur Franck BETIN en qualité de directeur de l'IUT de l'Aisne. Le Président évoque le nouveau bâtiment dédié au HUB, le colloque relatif à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la parution du livret « ensemble vers la parité », les récents succès sportifs de Madame Scribe-Konaté, directrice du SUAPS, les derniers colloques et ouvrages de l'établissement.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur et Madame CERISIER, et de Monsieur BASQUIN, étudiant de STAPS, qui viennent de décéder.

**Le Président** fait appel aux questions diverses.

**Monsieur NIOT** souhaiterait des informations sur :

- 1 le remboursement des frais de mission des vacataires,
- 2 le courrier adressé à Monsieur Racinet concernant notamment la mise en place d'UnivArchéo,
- 3 l'opération de transfert des SHS vers la Citadelle, les conditions du déménagement et les craintes liées à la séparation de la BU.



### 1. Approbation du compte rendu de la séance du 7 novembre 2013

**Monsieur NIOT** se dit étonné que ne soit pas évoquée l'enveloppe prévisionnelle 2014 relative au fonctionnement du CHSCT évoquée par le Directeur Général des Services lors des questions diverses du compte rendu de la séance du 7 novembre 2013.

**Le Directeur Général des Services** rappelle que le compte rendu retrace les grands points d'un conseil d'administration.

**Le Président** met le compte rendu de la séance du 7 novembre 2013 aux voix qui est adopté à **l'unanimité moins 1 voix qui ne prend pas part au vote.**



### 2. Contrôle interne : cartographie des risques, actualisation du plan d'action

La cartographie des risques et l'actualisation du plan d'action concernant le contrôle interne fait l'objet d'une information auprès des administrateurs par **le Directeur Général des Services**. Ce dispositif, fortement impulsé par le Ministère et les commissaires aux comptes, est présenté pour la deuxième fois et permet par un code couleur de visualiser les risques faibles, modérés et forts afin de mieux maîtriser et d'identifier les actions prioritaires.

**Monsieur NIOT** demande s'il y a une évolution par rapport à l'année précédente.

**Le Directeur Général des Services** explique les évolutions positives et rappelle la possibilité, via l'intranet, de visualiser la procédure suivie et l'outil d'identification des risques qui y figure, permettant d'évaluer le positionnement de l'établissement, et son évolution positive.



### 3. Présentation du budget 2014

**Le Président** présente les grandes lignes du budget 2014 tout en rappelant que l'objectif recherché s'inscrit à la fois dans l'équilibre budgétaire et la poursuite du développement de l'établissement. Les ressources propres (formation continue, alternance, taxe d'apprentissage, contrats au bénéfice de l'Etat) doivent continuer à se développer en accompagnement. L'établissement a fait le choix d'être présent sur tout le territoire et doit se donner les moyens de maintenir ses sites. Le Président rappelle certains objectifs de l'établissement : apporter davantage d'appui à l'ingénierie de la recherche pour lui permettre son rôle d'opérateur de recherche, maintenir le potentiel de l'établissement en maîtrisant la masse salariale et éviter le gel d'emplois, renforcer et optimiser le plan d'action sur l'immobilier, développer les conditions d'études et de travail, et le numérique.

**Le Directeur Général des Services** précise les aspects contextuels, rappelle les conditions de réalisation du budget et son évolution avec l'intégration des compétences élargies, et fait une rétrospective de la situation en évoquant la mise en place du service facturier, l'analyse en terme de processus (dépenses, recettes, paie), le meilleur respect de l'annualité avec le processus des charges à payer, l'analyse des risques, l'intervention des commissaires aux comptes, celle de la commission tripartite (DRFIP, rectorat, UPJV). Monsieur Anne tient à préciser que trois cents personnes travaillent sur le logiciel SIFAC sur les engagements juridiques et budgétaires, ce qui a un impact sur les conditions matérielles de gestion des actes budgétaires.

**Le Directeur des Finances** expose les éléments techniques. La projection budgétaire 2014 soucieuse de préserver l'équilibre se veut la plus sincère possible et affiche une stabilité au niveau des ressources propres. La subvention pour charge de service public n'étant pas encore notifiée, l'établissement s'est appuyé sur celle reçue en juin dernier. Le budget 2014 de l'établissement qui s'établit à 200 M€ est comparable à celui de 2013. Monsieur LAVALLEE commente ensuite la décomposition du calcul de la CAF avec la comparaison entre 2013 et 2014, et en explique le calcul (intégration de la dotation aux amortissements, aux provisions d'exploitation, neutralisation des amortissements et reprise sur provisions au titre des contrats de recherche). Il évoque la diminution du fonds de roulement sur la prévision 2014, c'est-à-dire le nombre de jours de dépenses décaissables. Le fonds de roulement pour 2014 est de 23,7 jours. A ce titre il est rappelé qu'il était de 36 jours en 2011, 36,5 jours en 2012 et 27,5 jours en 2013. Le Directeur des Finances commente les écarts du tableau « prévision et exécution : compte de résultat, CAF et variation du FDR ». En ce qui concerne les prévisions de recettes, Monsieur LAVALLEE rappelle le coût supplémentaire lié à la répercussion de l'application de la Loi Sauvadet, l'augmentation du coût du CAS pensions pour les titularisations. Les subventions du Conseil Régional permettront notamment, au titre des investissements, certaines opérations immobilières de sécurité, des travaux sur l'IUT de Saint-Quentin, la restructuration de la plate-forme de Dury. Le Directeur des Finances explique l'évolution depuis l'année 2011 des trois masses (charges de fonctionnement, charges de personnel et investissement). Il fait état, pour le budget 2014, de certains ajustements avec des diminutions concernant, notamment, l'ESPE, le BIOIP, le SAC, l'UFR de Médecine avec la maîtrise des dépenses de l'orthophonie ainsi que la hausse de celle de pharmacie. La masse salariale sur financement Etat augmente de 170 000 € sur 2014, et de près de 310 000 € sur ressources propres (avec notamment le recrutement d'un psychologue pour le SUMPPS et la revalorisation des catégories C...). L'application des nouveaux programmes nationaux des IUT induit une hausse de 4 800 h en année 1, 10000 en année pleine. Le Directeur des Finances conclut en précisant que le compte financier 2013 fera l'objet d'une présentation auprès du conseil d'administration fin mars et que le compte rendu budgétaire devrait être éclairant. Il ajoute également qu'une DBM 2014 devrait intervenir sur la période septembre-octobre 2014.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** tient à mettre en exergue les objectifs de l'équipe de direction et son plan stratégique exposé notamment lors du DOB et insiste sur le fait de préserver l'autonomie de l'établissement, d'assurer une maîtrise de gestion, de favoriser une qualité tant en recherche qu'en formation. Madame CHANGEUR émet le souhait d'agir auprès des partenaires locaux en appelant à leur soutien, de faire pression sur l'Etat afin d'obtenir un financement plus juste. Elle précise que le fait de continuer à exercer un prélèvement sur le fonds de roulement, opération normalement destinée au financement d'investissements, renvoie un signal fort à l'Etat, à savoir que l'établissement manque du financement structurel nécessaire. Il convient également de faire appel aux collectivités locales pour participation au financement et développement de l'établissement sur ses implantations (villes de Beauvais, Creil, Saint-Quentin, Conseil Régional...), les investissements devant être structurels. Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA fait un rappel de l'année 2013 en évoquant le maintien des ressources et le nouveau modèle du service universitaire de la formation tout au long de la vie avec l'optimisation et le développement des programmes de formation continue et le fléchage de la masse salariale, le site internet, en cours de refonte, sera visible en 2014. Madame CHANGEUR liste certains changements de l'année 2013 comme notamment la rénovation de l'amphi 400, l'augmentation du FSI, l'accès au WIFI sur Laon, le projet IMPROVE, le dégel d'un poste d'enseignant-chercheur, le poste supplémentaire d'enseignant-chercheur pour l'UFR de médecine, l'augmentation de la prime de solidarité pour les BIATSS, dont la répartition permet de l'attribuer à davantage de personnels. Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA rappelle, pour 2014, les actions envisagées comme la mise en place de mois supplémentaires pour les professeurs visiteurs générés par le changement des modalités de défraiement, le développement des doubles diplômes, les cinq créneaux supplémentaires au SUAPS pour les étudiants, le financement des heures complémentaires pour les IUT (nouveaux PPN), l'augmentation de certaines dotations (UFR de pharmacie - DLPI), la mise en place de l'épicerie solidaire AGORAE, le développement de modules de formations à distance en partenariat, le lancement de l'appel à projet concernant l'entrepreneuriat, l'aménagement de rampes d'accès pour les étudiants handicapés, le poste supplémentaire d'ingénieur pour les SPI, la fin de dérogation des droits d'inscription des doctorants en contrat doctoral, le financement des 25 % des postes liés à l'application de la Loi Sauvadet,...

Tout en évoquant les politiques d'austérité, **Monsieur DESBUREAUX** tient à rappeler la journée de mobilisation nationale prévue le vendredi 13 décembre avec un rassemblement devant le rectorat. En ce qui concerne le budget de l'établissement, il s'interroge sur la baisse portée à la masse salariale

entre les prévisions au DOB 2014 et celles au budget primitif 2014 (respectivement de 136 324 376 € et de 135 732 383 €) et rappelle le principe de la fongibilité asymétrique.

**Le Directeur des Finances** précise que si on plafonne la masse salariale Etat, le budget est en déséquilibre.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** indique qu'il faut prendre en compte les transferts entre masse salariale Etat et masse salariale sur ressources propres. Madame CHANGEUR, tout en précisant qu'il n'y a pas de politique d'austérité à l'UPJV, souligne que l'établissement n'est pas financé à hauteur de ce qu'il devrait quant aux formations et insiste sur les 50 % de boursiers en L1. En matière de réussite en licence, l'établissement affiche de bons résultats sur l'ensemble des universités.

**Le Président** rappelle la refonte du modèle sympa et le travail entamé par le Ministère visant à une meilleure répartition.

Tout en évoquant le contexte national de difficultés, **Monsieur MARTIN** tient à faire savoir que les étudiants élus s'abstiendront sur le vote du budget 2014 mais ajoute reconnaître les efforts faits par l'établissement et le caractère satisfaisant des arbitrages. Il demande, pour répondre à la communauté universitaire et pour dissiper certaines inquiétudes, de donner plus d'explications dans la gestion de l'établissement. Il indique également penser que la diffusion de l'information est plus compliquée au niveau du personnel alors qu'elle est aisée chez les étudiants via les réseaux sociaux.

**Monsieur NIOT** souhaite savoir si l'affectation des crédits heures complémentaires / formations a été ventilée par rapport au dialogue de gestion.

**Le Directeur des Finances** précise que les rémunérations accessoires font l'objet d'une prévision d'enveloppe lors de la préparation budgétaire sans ventilation.

**Monsieur DUCAY** souligne que le bilan 2013 n'étant pas complètement arrêté, cela reste prématuré à ce stade pour l'exercice 2014. Il évoque les échanges lors des dialogues de gestion avec les composantes.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** rappelle que l'établissement s'inscrit dans un objectif de qualité de formations. Les situations sont très différentes d'une composante à l'autre, Madame CHANGEUR explique la difficulté à la mise en place d'une optimisation standardisée.

**Monsieur NIOT** propose, en évoquant le référentiel et dans la mesure où une fiche de service est complétée, de définir un forfait selon la taille, les cours et la composante.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** souhaite une étude plus précise. Madame CHANGEUR ajoute que les spécificités des composantes ont été identifiées.

**Monsieur WILLAUME** fait savoir qu'il votera contre ce budget et appelle les administrateurs à voter contre, tout en précisant que ce vote n'est pas contre l'équipe de direction mais offre la possibilité d'envoyer un message au Ministère visant à dénoncer la politique gouvernementale. L'augmentation du budget est de 0,75 % par rapport à l'exercice 2013, soit la moitié de l'augmentation du coût de la vie, il s'agit d'un budget d'austérité et de pénurie.

**La représentante du Recteur** précise que le budget 2014 s'élevant à 199,52 M€ est présenté en déséquilibre avec un déficit d'environ 500 000 € et est donc soumis à l'approbation du Recteur. Madame POINTURIER appelle la vigilance sur certains points à savoir la diminution du fonds de roulement avec un nombre de jours de fonctionnement équivalant à 23,63 jours de dépenses de fonctionnement et le ratio « masse salariale / recettes encaissables » de 83 %. Chaque année, un écart important est observé entre la prévision budgétaire, son exécution et sa réalisation, et dans la mesure où la subvention pour charges de service public n'est pas notifiée pour 2014, le Recteur a décidé, suite à la réunion tripartite associant le rectorat, le contrôle financier régional et l'établissement, l'approbation de ce budget.

**Monsieur TAHI** rappelle la difficulté à établir un budget et qualifie le budget de l'établissement de budget d'urgence tout en précisant qu'il s'abstiendra sur son vote et ajoute que les réformes ne répondent pas aux inquiétudes des universités.

**Monsieur BENLAHSEN** remarque que le budget présenté est pauvre en matière d'indicateurs, il soulève, pour 2014, l'absence de permanence en matière de santé pour les étudiants, dans le centre ville et insiste sur le nombre important d'étudiants non soignés. Il tient également à évoquer, dans le cadre de mise en place de la nouvelle Loi, l'évolution concernant le PRES.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** fait savoir que ce point sera abordé lors de la prochaine RDD. Madame CHANGEUR rappelle le calendrier et notamment la commission des statuts prévue en janvier prochain. Quant à la permanence médicale, l'équipe de direction envisage de solliciter la métropole sur un projet de mise en place d'une maison médicale.

**Monsieur DESBUREAUX** souhaite attirer l'attention sur le besoin de revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS à compter de janvier 2013 en rappelant que les personnels BIATSS de l'Education Nationale en bénéficient ; il demande, pour éviter un décrochage et une injustice, que l'établissement applique cette progression, l'UPJV ayant toujours suivi les revalorisations appliquées dans l'Education Nationale.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** rappelle qu'il s'agit, pour l'équipe de direction, d'une priorité pour 2014 même si elle n'est pas inscrite au budget.

**Le Président** met aux voix le budget 2014 qui est adopté à la majorité avec 15 voix pour, 4 abstentions et 5 voix contre.



#### 4. Refonte de la licence en sciences de l'éducation

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** rappelle l'avis favorable à l'unanimité du CEVU sur ce dossier et précise qu'il s'agit d'une licence complète dont la cohérence du projet sera examinée par le Ministère.

**Monsieur NIOT** demande si la licence présente un parcours en 3<sup>e</sup> année.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** répond par la négative puisqu'il s'agit d'une licence complète.

**Le Président** met aux voix la refonte de la licence en sciences de l'éducation, elle est adoptée à l'unanimité.



#### 5. Projet de convention internationale entre l'UPJV et :

- ESIH Ecole Supérieure d'Infotronique Haïti (Master MONE)

**Le Président** rappelle que ce projet de convention avait été retiré du précédent ordre du jour du conseil d'administration en raison d'un manque d'informations sur certains éléments relatifs à la charte des délocalisations.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** présente le projet de délocalisation à Haïti de la formation de la deuxième année du master MONE, projet qui s'inscrit dans le soutien et l'appui au développement d'Haïti, projet soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères, approuvé par le conseil d'administration.

**Monsieur NIOT** demande à connaître le statut de l'école supérieure d'Infotronique.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** précise qu'il s'agit d'une école privée de très bonne réputation. C'est la raison pour laquelle, il souhaite, par cohérence, le retrait de la dernière phrase de la page 1 de l'avenant qui spécifie : « Les étudiants haïtiens du programme Master 2 MONE seront exonérés, pendant les deux premières années du projet, des droits d'inscription UPJV ».

**Monsieur NIOT** tient à évoquer le coût des droits d'inscription des étudiants haïtiens s'élevant à 2 000\$.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** indique que cette université privée offre une possibilité de bourses aux étudiants méritants. L'UPJV pourrait exonérer également ces étudiants.

**Monsieur BENLAHSEN** rappelle que deux conventions ont été signées avec Haïti avec la même équipe pédagogique (celle de l'UFR d'économie). Il pose alors la question de la soutenabilité.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** ajoute qu'il s'agit d'un problème fréquent.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** indique qu'une partie de la formation est dispensée en distanciel. En effet, il convient d'être attentif à cette question.

**Monsieur GIRARD** explique que le MONE, master professionnalisant, sollicite l'intervention d'un certain nombre de professionnels. En ce qui concerne la continuité du service, l'option qui consiste à ne faire intervenir qu'un maximum de trois enseignants-chercheurs pour assurer la formation a été retenue à l'UFR d'économie et de gestion.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** tient à rappeler que le MESR est de plus en plus attentif au contrôle des diplômes délocalisés.

**Monsieur BENLAHSEN** insiste sur le fait que s'associer avec des écoles privées doit obéir à certaines obligations. Il souhaite, dans le cadre de la charte des diplômes délocalisés, un bilan de ces accords.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** fait savoir qu'une présentation sera prochainement effectuée auprès du CEVU.

La convention internationale entre l'UPJV et l'ESIH Ecole Supérieure d'Infotronique Haïti (MONE) est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 12 voix pour et 8 abstentions.



6. Projet de licence professionnelle commercialisation des aliments de santé : parcours management des unités de restauration

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** présente ce projet de licence avec un parcours spécifique et son contenu du programme des études.

**Le directeur de l'IUT d'Amiens** rappelle que cette licence est dispensée au département génie biologie de l'IUT d'Amiens et vise à permettre l'intervention sur la qualité des aliments et l'industrie agro-alimentaire.

**Monsieur NIOT** évoque la fiche relative au budget prévisionnel de la licence professionnelle et souhaite savoir comment est évaluée l'heure de cours supplémentaires de 47,15 €.

**Le directeur de l'IUT d'Amiens** précise que le taux moyen pour un titulaire étant de 49 €, le ratio titulaire / vacataire est arrêté à la somme de 47,15 €.

**Le Président** met aux voix le projet de licence professionnelle commercialisation des aliments de santé : parcours management des unités de restauration, il est adopté à l'unanimité.



7. Diplôme d'Université : Modification du DU Systèmes d'Information Géographique Appliqués (SIGA)

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CEVU** signale que la modification du DU Systèmes d'Information Géographique Appliqués (SIGA) porte sur une révision à la baisse de son volume d'heures, la formation étant plus compacte et plus adaptée à la demande en raison de l'utilisation d'un logiciel relatif à la cartographie.

La modification du Diplôme d'Université Systèmes d'Information Géographique Appliqués (SIGA) est mise aux voix et adoptée **à l'unanimité**.



**Le Président** propose une suspension de séance pour le déjeuner, la reprise est prévue pour 14 h 00



8. Délégation concernant les marchés publics de droit commun

Tout en rappelant les dispositions de l'ordonnance de 2005 concernant les équipements scientifiques et l'adoption des délégations du conseil d'administration au Président lors du précédent CA, **le Directeur Général des Services** présente les documents de travail à savoir la liste des contrats conclus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2013 de la cellule achats marchés de la DIFI et la liste des marchés de travaux en cours. Ils permettent d'appréhender par ailleurs l'activité de l'établissement et de l'utilité d'assurer une fluidité de cette dernière.

La délégation au Président concernant l'approbation des marchés publics de fournitures et de travaux, avec accord préalable du CA sur les marchés de travaux aboutissant à la livraison d'une unité immobilière opérationnelle d'au moins 2 millions d'euros est mise aux voix et adoptée **à l'unanimité**.



9. Modification statutaire sur la répartition des sièges usagers au CEVU

**Madame THEROUSE** rappelle le besoin d'une modification statutaire consécutive à l'évolution récente des effectifs étudiants. L'article 59 précise que le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire comprend 40 membres dont 16 étudiants dont la répartition est la suivante : 2 représentants du secteur Droit, Science Politique, Economie, Gestion et Administration - 6 représentants du secteur Lettres, Arts, Langues, Histoire-Géographie, Philosophie, Sciences Humaines et Sociales - 5 représentants du secteur Sciences, Mathématiques, Informatique et Technologie - 3 représentants du secteur Médecine, Pharmacie et Sciences du Sport.

Les effectifs 2013/2014 sont de : 3576 pour le secteur Droit, Science Politique, Economie, Gestion et Administration – 5254 pour le secteur Lettres, Arts, Langues, Histoire-Géographie, Philosophie, Sciences Humaines et Sociales – 6733 pour le secteur Sciences, Mathématiques, Informatique et Technologie – 6047 pour le secteur de Médecine, Pharmacie et Sciences du Sport. La nouvelle répartition par secteur (et selon l'ordre ci-dessus) porterait respectivement le nombre de sièges étudiants à 3 /4 /5 /4.

**Le Président** soumet aux voix la modification statutaire sur la répartition des sièges étudiants au CEVU, elle est adoptée **à l'unanimité** selon les effectifs 2013-2014, à savoir 3 représentants du secteur Droit, Science Politique, Economie, Gestion et Administration - 4 représentants du secteur

Lettres, Arts, Langues, Histoire-Géographie, Philosophie, Sciences Humaines et Sociales - 5 représentants du secteur Sciences, Mathématiques, Informatique et Technologie - 4 représentants du secteur Médecine, Pharmacie et Sciences du Sport.



#### 10. Sièges à pourvoir (étudiants) – commission des statuts

**Madame THEROUSE** rappelle qu'un siège est à pourvoir en remplacement de Mademoiselle Sophie BOURCE.

Monsieur Antoine MARTIN est candidat. Il est procédé à un suffrage à bulletin secret qui déclare Monsieur MARTIN élu **à l'unanimité** (20 voix sur 20 suffrages) à la commission des statuts en qualité de représentant des étudiants.



#### 11. Acceptation de dons d'un montant de 329,30 € (M. Brazier) et d'un montant de 72,30 € (G.Fauré)

**Le Président** évoque la cérémonie de remise des décorations de la légion d'honneur le concernant ainsi que le Président Fauré et le financement de leurs invités personnels respectifs.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** indique qu'il s'agit, pour Monsieur Georges Fauré, de la somme de 62,30€ et non 72.30 €.

**Le Président** met aux voix l'acceptation de dons d'un montant de 329,30 € (M. Brazier) et d'un montant de 62,30 € (G.Fauré) ; elle est adoptée **à l'unanimité**.



#### 12. Questions diverses

A la demande du Président, **Monsieur NIOT** précise sa question, un refus de remboursement ayant été observé par la cellule missions quant à la demande d'un personnel vacataire qui sollicitait l'indemnisation de ses frais de nuitée à la place de ceux de déplacement.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** fait savoir qu'elle n'a eu aucune information sur ce sujet et demande à ce que l'UFR concernée soit avertie de la demande. Madame CHANGEUR signale que la politique de mission fera l'objet d'un nouvel examen sur l'année prochaine.

En réponse à la seconde question de Monsieur NIOT, le 1<sup>er</sup> Vice-président du CS tient à rappeler UnivArchéo et sa particularité. Ce service d'archéologie préventive qui bénéficie de contrats permet la découverte des fouilles archéologiques médiévales et contemporaines. L'établissement a été sollicité, par l'intermédiaire de Monsieur François Blary, sur l'évolution de la structure UnivArchéo avec la possibilité de l'intégrer au laboratoire TRAME ou de la transformer en plate-forme. Si cette dernière hypothèse était retenue, elle ferait l'objet d'un vote auprès du conseil d'administration.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CA** rappelle la limite d'examen par le conseil d'administration de ce type de question, à savoir que le conseil d'administration ne traite pas de question personnelle.

**Monsieur BENLAHSEN**, tout en convenant de ce point, rappelle l'importance de la structure dans l'UPJV, et estime important de la redéfinir à ce titre. Il tient à souligner le travail original exercé par Monsieur Racinet.

**Monsieur PAOLI** fait état de la réunion du laboratoire où le problème technique avait été évoqué librement mais qui n'a pas fait l'objet de compte-rendu officiel.

**Le Président** rappelle que la 1<sup>ère</sup> phase du transfert sur la citadelle concerne 3 000 étudiants (sur un projet de 5 200 étudiants). Au regard des exigences posées par le référentiel des constructions universitaires et de l'impératif de la rationalisation des locaux, il a été proposé de donner la possibilité d'investir les espaces vacants sur le site par les filières de sociologie, de philosophie et de sciences de l'Éducation. Les étudiants en psychologie resteraient sur le campus. Une assemblée générale s'est tenue en présence de Monsieur LANGLET, Vice-Président délégué au patrimoine et aux moyens avec les enseignants et les usagers.

La seconde tranche du projet Citadelle est suspendue aux possibilités d'obtenir les financements correspondants.

Les 1<sup>ers</sup> Vice-présidents du CS et du CEVU, qui, en qualité de directeurs de composantes, étaient réservés sur le projet Citadelle et inquiets en ce qui concerne les surfaces, affirment être rassurés. Quant aux ressources documentaires, le 1<sup>er</sup> Vice-président du CS rappelle que l'établissement étant sur plusieurs sites, il dispose de plusieurs implantations de bibliothèques.

**Le Président** rappelle la présence de Madame DESSAIVRE, directrice du SCD, à l'assemblée générale et témoigne de sa confiance sur ce sujet.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 14 h 40.

~~~~~

Signé Professeur Michel BRAZIER